



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**Direction des services
départementaux de
l'éducation nationale
des Alpes-Maritimes**

Téléphone
04 93 72 64 50

**DEAE2
Division des élèves et
de l'action éducative**

06scol2@ac-nice.fr

Affaire suivie par :
Karine MION

Téléphone :
04 93 72 63 37

Mél
Karine.mion@ac-nice.fr
**53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2**

Nice, le 9 octobre 2019

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale des Alpes Maritimes

à

Mesdames les Directrices et messieurs les
Directeurs d'écoles publiques du département
Sous couvert de Mesdames les Inspectrices et
messieurs les Inspecteurs de circonscription

Objet : Autorisation de sorties scolaires frontalières sans nuitée

Réf : Décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016
Arrêté n°INTD1634326A du 13 décembre 2016

Afin de faciliter les sorties scolaires frontalières sans nuitée à :

- **Monaco : récurrentes (piscine) ou occasionnelles (aquarium, zoo...)**
- **Limone : récurrentes (ski)**
- **Toute ville française, dont l'accès implique un passage par les routes italiennes (Tende : musée des merveilles, Castérino...)**

les directeurs d'école transmettent à l'Inspecteur d'académique, **un mois à l'avance**, la liste des élèves devant s'y rendre, pour leurs activités scolaires.

A cette fin, ils utiliseront la fiche d'autorisation collective de sortie frontalière sans nuitée, jointe à cette circulaire.

Dans le cadre de ces sorties, les directeurs d'école auront vérifié au préalable que chaque élève et son représentant légal étaient détenteur d'un titre d'identité **et auront recueilli le formulaire d'autorisation de sortie du territoire téléchargeable à l'adresse suivante :**

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R46121>

L'Inspecteur d'académie signera alors l'autorisation collective de sortie frontalière sans nuitée, qui pour les sorties récurrentes sera valable pour l'année entière et transmettra la liste validée à l'établissement.

Michel-Jean FLOC'H

« Signée »